

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2009

L'an Deux Mil Neuf le lundi 22 juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de Montataire, convoqué le 16 juin Deux Mil Neuf, s'est réuni en séance ordinaire, place Auguste Génie, sous la présidence de monsieur Jean Pierre BOSINO, Maire de la commune de Montataire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOSINO – Mme BORDAIS - M. COUALLIER – Mme BURATO - Mme BUZIN – M. GODARD – M. CAPET- M. KORDJANI – M. BOYER - Mme BLANQUET – M. MERCIER - Melle KHACHAB – M. D'INCA – M. CARPENTIER – Mme RICHEL – M. RAZACK – M. BENOIST - M. BELOUAHCHI – Melle BORDEZ - M. BRAHIMI – Mme YESILMEN - M. FEUILLETTE (à compter de la délibération n°2) – Mme LEVERT - M. STALIN – M. LEBRETON – Melle LEBRETON.

ETAIENT REPRESENTES PAR : Mme BELFQUIH représentée par M. CAPET - Melle LECLERE représentée par M. BENOIST - Melle ANANE représentée par M. MERCIER - Mme DAILLY représentée par M. BOSINO – M. BROLH représenté par Mme BORDAIS – Mme GRUNY représentée par M. KORDJANI.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. FEUILLETTE (pour la délibération n°1) - Mme TOURE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Melle Sarah KHACHAB

26 - JEUNESSE – BOURSE D'AIDE AUX PROJETS – NOUVEAUX CRITERES

SUR le rapport de Monsieur le Maire, exposant :

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2003 qui fixait les critères et les montants des bourses d'aide aux projets,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mars 2007 qui modifiait les montants des bourses d'aide aux projets,

Vu la nécessité de préciser les critères d'obtention des bourses en lien avec la situation actuelle et socio-économique des jeunes Montatairiens,

Vu la possibilité de financer par des crédits inscrits sur les comptes enseignement du second degré les séjours et les sorties organisées par les établissements scolaires,

Vu l'avis de la commission jeunesse réunie le 12 mai 2009,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

SOUS-PREFECTURE
29 JUIN 2009
60300 SENLIS

«Tout courrier est à adresser à Monsieur le Maire»

B.P. 50209 - 60762 Montataire Cedex - Tél. : 03 44 64 44 44 - Fax : 03 44 64 44 41

www.mairie-montataire.fr